

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION	5
1. LA RECONNAISSANCE DU CULTES ISLAMIQUE	6
1.1. L'islam en Belgique	6
1.2. Le système de financement public des cultes en Belgique	7
1.3. Les premières propositions de reconnaissance	8
1.4. L'adoption de la loi du 19 juillet 1974	10
1.5. Les premières conséquences de la reconnaissance	12
2. LA MISE EN PLACE DE L'EXÉCUTIF DES MUSULMANS DE BELGIQUE	15
2.1. Le Centre islamique et culturel de Belgique	15
2.2. Les élections du 13 décembre 1998	17
2.3. Les élections du 20 mars 2005	18
2.4. La réforme de 2014	20
2.5. L'évolution des subsides octroyés à l'Exécutif des musulmans de Belgique	23
3. LA RECONNAISSANCE ET L'ORGANISATION DU FINANCEMENT DES COMMUNAUTÉS ISLAMQUES LOCALES PAR LES RÉGIONS WALLONNE, BRUXELLOISE ET FLAMANDE ET LA COMMUNAUTÉ GERMANOPHONE	26
3.1. L'évolution en Région wallonne (région de langue française)	27
3.1.1. La reconnaissance des communautés islamiques (2005)	28
3.1.2. La tutelle sur les établissements publics (2014)	29
3.1.3. Les critères de reconnaissance (2017)	30
3.1.4. Les montants pris en charge par les provinces wallonnes	37
3.2. L'évolution en Région bruxelloise	38
3.3. L'évolution en Région flamande	40
3.4. L'évolution en Communauté germanophone	42
4. LES MINISTRES DU CULTES ISLAMIQUE	43
4.1. La prise en charge du traitement des ministres du culte islamique	43
4.2. La formation des imams	46
5. LES AUMÔNERIES ISLAMQUES	53
6. LES COURS DE RELIGION ISLAMIQUE DANS LES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES ORGANISÉS PAR LES POUVOIRS PUBLICS ET LES ÉCOLES ISLAMQUES	55
6.1. Les cours de religion islamique	55
6.1.1. La formation des enseignants	57
6.1.2. La fréquentation des cours de religion islamique dans l'enseignement officiel	59
6.2. Les écoles libres confessionnelles islamiques	62

7. PERSPECTIVES EUROPÉENNES	63
7.1. L'identification des interlocuteurs	64
7.2. Le financement du culte	66
7.3. La formation des ministres du culte et des enseignants	67
CONCLUSION	70
